

Communiqué de presse
27 Septembre 2021

FRANCE RELANCE EN OCCITANIE : L'ADEME DRESSE SON BILAN

Dans le cadre du plan "France relance" de l'Etat lancé en septembre 2020 pour faire face à la crise sanitaire, économique et sociale liée au covid, l'ADEME Occitanie s'est fortement mobilisée pour accompagner les acteurs du territoire occitan souhaitant s'engager dans la transition écologique.

Ainsi, depuis le lancement du plan France Relance, **202 entreprises et collectivités d'Occitanie ont été accompagnées par l'ADEME. Un an après, l'ADEME Occitanie dresse son bilan.**

202 projets lauréats en Occitanie pour 190 M€ d'investissement

Dans le contexte de crise sanitaire, l'ADEME joue un rôle clé dans la mise en place du plan « France Relance » (volet « Ecologie »), notamment via le soutien de nombreux projets portés par des entreprises et des collectivités en Occitanie souhaitant se lancer dans une démarche de transition écologique.

Ainsi, sur les **370 dossiers déposés** auprès de l'ADEME Occitanie, **202 projets** ont été sélectionnés à ce jour (113 projets sont en cours d'instruction).

En termes financier, cela correspond à un **montant total d'investissement de la part des porteurs de projets de près de 190 M €** et à une **aide financière de l'ADEME Occitanie de plus de 52,5 M €**.

Pour rappel, grâce à son expertise, l'ADEME a soutenu des initiatives portant sur les thématiques suivantes : la **décarbonation de l'Industrie, l'hydrogène renouvelable bas carbone, l'économie circulaire et le recyclage des plastiques, les PME engagées dans la transition écologique (dispositif « Tremplin » notamment), les travaux de dépollution pour la reconversion des friches, le bon diagnostic carbone (exploitations agricoles) et le tourisme durable.**

Forte de son ancrage territorial, l'ADEME Occitanie a réussi à déployer un accompagnement efficace et adapté aux enjeux locaux.

Chiffres clés (au 1^{er} septembre 2021) :

En Occitanie :

- **370 dossiers déposés** en Occitanie dont **202 projets lauréats** à ce jour correspondant à un **montant total d'investissement** de près de **190 M €** pour un **niveau d'aides de l'ADEME** de plus de **52,5 M €**
- **Fonds tourisme durable : 136 diagnostics réalisés, 23 dossiers déposés à ce jour** par des porteurs de projet dont **12 lauréats** pour un montant total d'investissement de **276 924 €** et une aide totale de **161 570 € de l'ADEME**
- **Dispositif « Tremplin » : 175 projets déposés** dont **87 lauréats** à ce jour, pour un **montant total d'investissement de plus de 2,4 M €** et une **aide totale de l'ADEME de plus de 1 M €**

En France :

- **2052 structures aidées** dont **82 grandes entreprises, 149 associations, 192 collectivités et 1629 TPE/ PME**
- **24 dispositifs ouverts**
- **282,5 M€ d'aides de l'ADEME**

Entreprises lauréates : zoom sur quatre projets en Occitanie

- **Entreprise Rivulis (Lespinasse, Haute-Garonne) - Catégorie « Economie circulaire et recyclage des plastiques »**

Créée en 1987, Rivulis Irrigation est une société implantée en région Occitanie, fabriquant des gaines souples d'irrigation en polyéthylène. Depuis 2017, elle incorpore des matières premières recyclées (MPR) sur l'une de ses lignes de production grâce à des extrudeuses monocouches. Cette technologie limite fortement l'incorporation de MPR (10% seulement) et peut entraîner des problèmes liés à la qualité ou à l'aspect du produit.

Son projet : Grâce à France Relance, l'entreprise souhaite investir et valider une technologie différente (technologie 5 couches) et l'intégrer sur sa ligne de production. Cette solution dite « multicouches » permettra de répondre aux spécificités techniques des produits tout en utilisant plus de MPR dans la production (environ 50%) sans compromettre la qualité des gaines. Cette technologie devrait permettre à terme d'augmenter l'utilisation de matières recyclées, passant de 1000-1500 tonnes par an actuellement à 4300-4800 tonnes en 2022/2023.

Investissement de l'ADEME Occitanie : l'ADEME Occitanie apporte son soutien financier à hauteur de **1 144 361€** (sur un montant total de dépenses de 4 137 462 €) dans le cadre du dispositif d'aide à l'intégration de Matières Plastiques Recyclées des plasturgistes/ transformateurs.

« L'aide de l'ADEME a été décisive pour réaliser cet investissement industriel lourd sur le site en France, plutôt que sur d'autres sites à l'étranger. La mise en place de cette ligne de fabrication soutenue par l'ADEME, a permis d'augmenter fortement la proportion d'utilisation de matières recyclées, sans baisser la qualité de nos produits. Elle pérennise le site de Lespinasse comme l'un des centres d'expertise industrielle pour le groupe Rivulis », Thierry Haller, General Manager Europe & Africa, Rivulis Irrigation

- **Entreprise S.M.E.E (Mauguio, Hérault) – catégorie « PME engagées dans la transition écologique »**

Entreprise familiale depuis plus de 20 ans, S.M.E.E est spécialisée dans les travaux d'installations électriques. L'entreprise est engagée, depuis 2020, dans une démarche environnementale et sociétale autour de plusieurs actions comme la promotion des énergies renouvelables, le développement d'une stratégie RSE, la nomination d'un référent Environnement et des investissements dans les placements « vert ».

Son projet : Grâce au dispositif « TREMP LIN », S.M.E.E souhaite pousser davantage son engagement RSE : réalisation d'un bilan gaz à effet de serre pour mesurer son impact carbone et adhésion à la démarche de management environnementale ENVOL. L'entreprise souhaite également aménager ses locaux pour réduire son empreinte environnementale. Ainsi, les éclairages extérieurs seront remplacés par des luminaires leds moins énergivores, des bennes de stockage seront installées pour les déchets du bâtiment ainsi que des contenants de tri (électronique, éclairage, câbles, gravier,...), un véhicule électrique viendra remplacer un véhicule thermique, un abri-vélos sera installé pour favoriser une mobilité active auprès des employés et le compostage des biodéchets sera encouragé.

Aides de l'ADEME: sur un total de dépenses de **40 424 €**, l'ADEME soutient ce projet à hauteur de **13 230 €** dans le cadre du dispositif « TREMP LIN » qui vise à soutenir les TPE/PME dans leur transition écologique.

« Avec le soutien de l'ADEME, notre entreprise poursuit son évolution et s'ancre dans le durable. Déjà engagée dans une démarche écologique et RSE, notre structure peut renforcer ses acquis et sa crédibilité grâce à la subvention attribuée dans le cadre du plan France Relance catégorie « économie circulaire ». Désormais quotidien, le développement des pratiques à faible empreinte carbone s'inscrit dans la transmission, tant auprès des salariés que des partenaires économiques - clients et fournisseurs », Pierre Mendez, Président de S.M.E.E.

- **Hôtel Le Clos Fleuri (Lourdes, Hautes-Pyrénées) - catégorie « Tourisme Durable »**

Situé à Lourdes, cet hôtel familial, classé 2**, est composé de 7 chambres. Depuis 2019, l'établissement fait l'objet de travaux de modernisation et la gérante s'est engagée dans une démarche écologique (entretien écologique des espaces intérieurs et extérieurs, réemploi et réparation privilégiés...).

Son projet : Souhaitant renforcer son engagement pour un tourisme plus durable, la gérante du Clos Fleuri bénéficie de l'accompagnement de l'ADEME pour isoler les combles de l'ensemble du bâtiment, renouveler les lave-linges par des équipements plus performants, installer des équipements économes en eau dans les chambres et les

sanitaires, poursuivre sa démarche de réduction des emballages plastiques et papiers, se former aux écogestes en hôtellerie et communiquer sur sa démarche éco-responsable.

Aides de l'ADEME : L'ADEME soutient ce projet à hauteur de **15 174 €** dans le cadre du Fonds « Tourisme durable » pour un montant d'investissement de 24 350 €. Ce Fonds soutient la restauration et les hébergements touristiques avec l'appui d'un partenaire, la CCI des Hautes-Pyrénées. En tant que 2^{ème} ville hôtelière de France, La ville de Lourdes fait d'ailleurs l'objet d'une action spécifique pour faire face à l'impact important de la crise sanitaire sur ce territoire (baisse de fréquentation de 80%).

« L'aide apporté par l'ADEME est une chance pour les établissements touristiques, notamment dans la ville de Lourdes qui bénéficie d'un accompagnement tout particulier et qui va pouvoir se démarquer en développant un tourisme plus responsable. En tant qu'hôtel pilote pour la mise en place du Fonds Tourisme Durable, nous nous sommes rendus compte que nous mettions déjà en place beaucoup de choses sans pour autant les valoriser auprès des clients. L'accompagnement de l'ADEME nous a également permis de faire émerger plusieurs axes d'amélioration dans le but d'aller toujours plus loin dans notre démarche. Enfin, dans cette période difficile le Fonds Tourisme Durable est arrivé comme une véritable opportunité pour poursuivre les projets déjà engagés. Un vrai coup de pouce pour la profession ! », Martine Lahore, propriétaire de l'Hôtel Le Clos Fleuri.

- **IBBEO (Montauban, Tarn-et-Garonne) - catégorie « Economie circulaire »**

PME familiale, IBBEO développe des cosmétiques bio depuis 2011. Elle produit à la fois sous sa propre marque mais également sous marques blanches pour diverses sociétés. Membre actif de l'association Nature & Progrès, IBBEO est engagé dans une démarche de réduction de son impact environnemental. Ainsi, depuis 2019, les flacons en verre remplacent progressivement les emballages plastiques.

Son projet : IBBEO souhaite mettre en place un système de consigne pour les contenants en verre de ses produits cosmétiques en s'appuyant sur un service de lavage mobile apporté directement chez les marques de cosmétiques partenaires (chargées de collecter les emballages en verre auprès de leurs magasins). Pour cela, l'entreprise souhaite mener une évaluation environnementale du projet, développer un emballage optimisé (comprenant en particulier un bouchonnage en verre et des étiquettes hydrosolubles en papier) ainsi qu'un dispositif de lavage et des tests avec différents contenants. Le dispositif nécessitera à terme l'embauche de 10 personnes.

Investissement de l'ADEME Occitanie : sur un montant total de dépenses de 90 021.10 €, l'ADEME Occitanie soutient ce projet à hauteur de 12 222 € dans le cadre du dispositif « Economie circulaire ».

« Notre PME a pu profiter de l'expérience de l'ADEME, notamment dans la structuration de notre projet vers la réduction de notre empreinte environnementale. Le soutien apporté par l'ADEME Occitanie a débuté en 2020 et s'achèvera en 2022 et se traduit par des modifications importantes dans la conception de nos emballages et la fabrication cosmétiques bio dans le Sud-Ouest », indique Vincent Bobo, Directeur d'IBBEO Cosmétiques.

A propos de l'ADEME Occitanie :



À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique-, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. En Occitanie, l'ADEME est représentée par une Direction régionale dont l'équipe est basée à Toulouse et Montpellier.

Pour plus d'informations sur l'action de l'ADEME Occitanie dans le cadre de France relance :

<https://occitanie.ademe.fr/expertises/france-relance-presentation-des-dispositifs-daides-de-lademe>

Contacts presse

Agence Giesbert & Mandin

Marion Brulé – m.brule@giesbert-mandin.fr - 07 64 37 59 12

ADEME

Franck Chatelain – Responsable communication

franck.chatelain@ademe.fr – 05 62 24 00 36